

Mottin de La Balme

Cavalier des Deux Mondes et de la Liberté

Logiques historiques

Collection dirigée par Dominique Poulot

La collection s'attache à la conscience historique des cultures contemporaines. Elle accueille des travaux consacrés au poids de la durée, au legs d'événements-clés, au façonnement de modèles ou de sources historiques, à l'invention de la tradition ou à la construction de généalogies. Les analyses de la mémoire et de la commémoration, de l'historiographie et de la patrimonialisation sont privilégiées, qui montrent comment des représentations du passé peuvent faire figures de logiques historiques.

Déjà parus

André URBAN, *Les Etats-Unis face au Tiers Monde à l'ONU de 1953 à 1960* (2 tomes), 2005.

C. L. VALLADARES DE OLIVEIRA, *Histoire de la psychanalyse au Brésil: São Paulo (1920-1969)*, 2004.

Pierre GIOLITTO, *HENRI FRENAY, premier résistant de France et rival du Général de Gaulle*, 2004.

Jean-Yves BOURSIER, *Un camp d'internement vichyste. Le sanatorium surveillé de La Guiche*, 2004.

Gilles BERTRAND (Sous la direction de), *La culture du voyage. Pratiques et discours de la Renaissance à l'aube du XXe siècle*, 2004.

Marie-Catherine VIGNAL SOULEYREAU, *Richelieu et la Lorraine*, 2004.

Rachid L'AOUFIR, *La Prusse de 1815 à 1848*, 2004.

Jacques VIARD, *Pierre Leroux, Charles Péguy, Charles de Gaulle et l'Europe*, 2004.

Dominique PETIT, *Histoire sociale des Lombards, Vie – VIIIe siècles*, 2003.

Gilles DAL, *Aux sources du conflit social. La sécurité sociale à ses débuts : réactions suscitées, arguments échangés*, 2003.

Maria G. BRATIANU, *L'Accord Churchill-Staline de 1944 ou l'Arrangement*, 2003.

Irène HILL, *L'Université d'Oxford*, 2003

Samuel DEGUARA, *Robert Fabre, un radical sous la Ve République*, 2003.

Anna TRESPEUCH, *Dominique et Jean-Toussaint Desanti une éthique à l'épreuve du vingtième siècle*, 2003.

Frédéric MAGNIN

Mottin de La Balme

Cavalier des Deux Mondes et de la Liberté

Préface de Daniel ROCHE

L'Harmattan

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

FRANCE

L'Harmattan Hongrie

Könyvesbolt
Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

Espace L'Harmattan Kinshasa

Fac. des Sc. Sociales, Pol. et
Adm. ; BP243, KIN XI
Université de Kinshasa – RDC

L'Harmattan Italia

Via Degli Artisti, 15
10124 Torino
ITALIE

L'Harmattan Burkina Faso

1200 logements villa 96
12B2260
Ouagadougou 12

www.librairieharmattan.com
e-mail : harmattan1@wanadoo.fr

© L'Harmattan, 2005
ISBN : 2-7475-9080-1
EAN : 9782747590808

« Vivre, cher Lucilius, c'est combattre. »

SÉNÈQUE

« Mais il y en a qui apportent au combat des armes plus fortes, et qui sont invincibles par position : tels sont les enfants de grands, ceux qui naissent avec du bien, et déjà respectés du monde par leur qualité. De là vient que le mérite qui est nu succombe ; car aucun talent, aucune vertu, ne sauraient contraindre ceux qui sont pourvus par la fortune à se départir de leurs avantages ; ils se prévalent avec empire des moindres privilèges de leur condition, et il n'est pas permis à la vertu de se mettre en concurrence. »

VAUVENARGUES

« Si l'action n'a quelque splendeur de liberté, elle n'a point de grâce ni d'honneur. »

MONTAIGNE

Sommaire

| | |
|--|------------|
| Table des illustrations | 11 |
| <i>Préface</i> | 13 |
| <i>Avant-propos</i> | 21 |
| Remerciements | 25 |
| Chapitre premier | 27 |
| Saint-Antoine et le feu sacré d'Augustin Mottin | 27 |
| Saint-Antoine en ses murailles | 27 |
| Les Mottin ou l'aristocratie de la roture campagnarde | 33 |
| Augustin à la ville : soyeux, drapiers, notaires, bouchers et autres chirurgiens | 41 |
| « Je croyais déjà me voir en habit d'officier avec un beau plumet blanc » | 47 |
| Chapitre II | 55 |
| L'adresse et la valeur en décident | 55 |
| Des compagnies d'ordonnance à la gendarmerie de France | 55 |
| Le sieur Augustin Mottin, gendarme écossais | 63 |
| Cheminer dans la boue, jusqu'au ventre des chevaux | 71 |
| La fatale journée de Minden | 82 |
| L'heureuse journée de Johannisberg et le dernier bruit de guerre | 94 |
| À l'académie, à Paris, pour y apprendre à monter à cheval | 105 |
| « Il aura vu soixante mille chevaux et autant d'hommes » | 115 |
| Chapitre III | 129 |
| Que les armes le cèdent aux livres ! | 129 |
| Naissance de « La Balme » | 129 |
| Portrait du centaure | 133 |
| « Pour quelques découvertes, combien n'avons-nous pas erré ! » | 139 |
| Anéantir tous les maux occasionnés par la mollesse | 153 |
| L'art ou science du manège | 165 |
| Mon « Tic-Tac » n'est pas pour les dames | 181 |
| « J'avoue qu'Hannibal est mon héros » | 200 |

| | |
|---|------------|
| Chapitre IV | 211 |
| Sous les treize étoiles, pour l'amour de la liberté | 211 |
| Dans le cercle du libraire Ruault | 211 |
| De Paris à Bordeaux : un étrange manège | 224 |
| Colonel Augustin Mottin de La Balme, Inspector General of Cavalry | 241 |
| La prétendue « Cabale de Conway » | 257 |
| Monsieur de La Balme, artisan de l'Indépendance | 274 |
| Le mystérieux prisonnier de guerre de Penobscot | 283 |
| Chapitre V | 291 |
| Petite-Tortue et le massacre de La Balme | 291 |
| Où il est question d'un voyage au Pays des Illinois | 291 |
| George Rogers Clark : un jeune Virginien aux Illinois | 302 |
| Aux amis de la liberté ! | 309 |
| « Je commandais, j'étais libre ! » | 329 |
| Le massacre de La Balme | 347 |
| Petite-Tortue, le plus grand des Miamis | 356 |
| Épilogue | 369 |
| Les deux mondes, entre souvenir et oubli | 369 |
| En fin de compte, qui était Monsieur de La Balme ? | 369 |
| Les comtes Mottin de La Balme ou le défaut de la cuirasse | 376 |
| Abréviations | 381 |
| Sources manuscrites | 383 |
| Bibliographie | 385 |
| Annexes | 395 |
| Index | 399 |

Table des illustrations

Couverture

Portrait supposé de Mottin de La Balme en 1773 (Ingouf, graveur, d'après Moreau le Jeune, détail du frontispice des *Essais sur l'équitation*).

Figures dans le texte

| | |
|--|---------|
| 1. Les signatures d'Augustin Mottin ----- | 45 |
| 2. Gendarmerie de France----- | 65 |
| 3. Carte des opérations et revues de la gendarmerie de France pendant la guerre de Sept Ans----- | 73 |
| 4. Frontispice des <i>Essais sur l'équitation</i> ----- | 134 |
| 5. Les livres de Mottin de La Balme----- | 140 |
| 6. Lettre du comte de Saint-Germain à M. Mottin de La Balme----- | 228 |
| 7. Carte de l'Est de l'Amérique du Nord pendant la guerre d'Indépendance ----- | 243 |
| 8. Propositions de M. de La Balme pour entrer dans le service de l'Amérique ----- | 246-247 |
| 9. Commission d'inspecteur général de la cavalerie américaine----- | 250 |
| 10. Passeport donné à Mottin de La Balme pour se rendre à Albany ----- | 271 |
| 11. « Avis au public », affiche imprimée à Philadelphie----- | 278 |
| 12. Carte du Pays des Illinois ----- | 299 |
| 13. Certificat donné par La Balme au chef Kiakypchia----- | 319 |
| 14. Deux portraits de Petite-Tortue ----- | 359 |
| 15. Augustin Mottin de La Balme, officier-major de la gendarmerie----- | 378 |

Préface

Mottin de La Balme fait incontestablement partie des *inconnus de l'histoire*. Ceux-ci sont innombrables et malgré les efforts des grands historiens du XX^e siècle pour montrer au public que ce sont eux qui écrivent l'histoire bien autant que les grandes figures du passé, papes, rois, guerriers, hommes politiques ou illustrations littéraires, philosophiques, savantes, qui retrouvent inlassablement l'intérêt des auteurs et des lecteurs. La biographie occupe une place incontestée dans les dispositifs de la lecture des amateurs d'histoire mais aussi dans ceux de la recherche. Les modèles en sont établis depuis longtemps, et il est difficile d'innover en ce domaine qui nourrit l'imaginaire occidental à l'instar de l'écriture romanesque. Le grand critique allemand de l'entre-deux-guerres, Kracauer, pensait même que les avances et les reculs des deux genres étaient liés ; un effacement de la création romanesque s'accompagne alors d'une vivacité éditoriale nouvelle de la biographie. On pourrait souhaiter interroger cette hypothèse, et les historiens le font à leur manière quand ils veulent renouveler le genre biographique. Ils le font de deux façons principalement : soit ils innovent dans le questionnaire biographique pour le placer au service de la méthodologie nouvelle de l'histoire sociologique, ainsi Georges Duby et Jacques Le Goff ; soit ils élargissent le champ biographique connu en lui incorporant de nouveaux personnages. Les deux façons de faire ne se contredisent pas et peuvent se rejoindre comme dans la biographie que Frédéric Magnin vient de consacrer à Mottin de La Balme.

Le personnage n'était pas jusqu'ici totalement ignoré. L'histoire de l'équitation pouvait y faire référence pour illustrer les progrès de l'art au siècle des Lumières, entre La Guérinière et le vicomte d'Aure, Gaspard de Saulnier et Baucher. On sait que cette histoire a son public mais qu'il ne coïncide pas toujours avec le monde habituel des historiens et de leurs lecteurs. De même, Augustin Mottin avait, dans certains cercles régionaux et familiaux, bénéficié d'une mobilisation intéressante pour une compréhension des imaginaires sociaux, voire de la construction des identités personnelles et collectives, qui mobilise aujourd'hui généalogistes, amateurs, professionnels, historiens. Frédéric Magnin sait avec bonheur trouver un

équilibre entre ces deux comportements. Il ne souhaite pas écrire une histoire d'écuyer mais il réussit à montrer la place de l'équitation dans une conception généreuse de l'histoire de la société et des cultures. Il n'entend pas tisser une fois encore les fils d'une biographie illustrant la gloire d'une famille ou la célébrité régionale mais il réalise un travail de décapage critique indispensable pour écrire un récit de vie intégrant dans ses dimensions diverses les sphères d'action d'un individu, ses intérêts intellectuels, les motivations à l'œuvre dans les étapes successives d'une existence aventureuse. La recherche l'a conduit avec succès à travers archives et bibliothèques de la France à l'Amérique, et ce n'est pas le paradoxe le moins intéressant de ce livre que de nous faire découvrir un aspect presque ignoré de l'histoire franco-américaine et de la guerre d'Indépendance dont Mottin de La Balme a été un des tout premiers volontaires.

Frédéric Magnin a suivi partout les traces de son héros du Dauphiné au Middle West, et son livre se lit comme un roman d'aventure témoignant, pour un moment, de l'histoire où les aventuriers rendaient visibles la capacité d'un monde à accepter une vie nouvelle, une mobilité sociale relative, un horizon de changement avec d'autres horizons, entre libertés et contraintes, entre nécessité et hasard.

Une aventure roturière

N'en déplaise à une solide tradition familiale, Augustin Mottin ne dispose pas d'atouts généalogiques nobiliaires vérifiables. Il naît en 1733 à Saint-Antoine en Dauphiné, petit-fils de laboureur et fils d'un marchand tanneur. Son destin illustre tout autre chose que les valeurs du sang et l'aptitude des familles nobles à ressurgir du terreau de la pauvreté. Il est le témoin d'une capacité roturière à s'avancer sur l'échelle sociale et à se promouvoir par le mérite et le talent. Deux voies s'offraient aux coqs du village du temps pour se hausser du col et conquérir les titres nobiliaires. Les fils d'Antoine Mottin, qui s'établit à l'ombre de l'abbaye de Saint-Antoine en 1714, les illustrent l'une et l'autre, l'aîné Antoine-Eustache s'enrichit dans la marchandise à Lyon et rate de peu l'échevinage anoblissant ; le cadet Augustin, avant-dernier rejeton de treize enfants, certainement débarbouillé de son ignorance par le *précepteur de la jeunesse* payé par la communauté, se retrouve loin du monde des artisans et des bourgeois de village engagé dans une carrière militaire. Il a vingt-quatre ans, il n'est pas tombé n'importe où, puisqu'il est admis dans l'un des corps d'élite de la Maison du roi, la grande gendarmerie de France qui ne relève que du monarque. Pour un fils d'artisan, fût-il riche, c'est une métamorphose dont les éléments sociaux-culturels restent hypothétiques. On peut admettre deux choses : Mottin a été capable de se donner les bases d'une culture qu'il aura loisir de développer, de renforcer pendant son service ; l'armée, on le sait, est capable d'alphabétiser et de transformer les conscrits incultes, voire même de susciter leur ambition. Les apparences physiques et les aptitudes intellectuelles du candidat le rangent au bon niveau des volontaires d'origine bourgeoise qui peuplent alors les trois quarts de la gendarmerie dite écossaise. Mottin a pu aussi bénéficier certainement du minimum de revenu attendu des simples gendarmes

(300 à 400 livres), et surtout de la protection recommandable des notabilités de Saint-Antoine, l'abbé Galland et le marquis d'Autichamp, mais aucun document ne vient confirmer ces hypothèses, renforcées cependant par le contexte particulier de l'engagement du nouveau gendarme : en 1757 la cavalerie d'élite a besoin de soldats et de belle prestance.

Désormais la vie de Mottin de La Balme se confond avec l'histoire de son corps et les péripéties des campagnes et de la réorganisation des gendarmeries entre 1757 et 1773, date à laquelle, après seize ans de carrière, il obtient une pension de retraite de 400 livres. Il est fourrier-major avec rang de maréchal des logis, mais Frédéric Magnin montre avec talent comment ayant traversé combats et avatars de la vie de garnison, après avoir participé à la réforme de l'instruction de la cavalerie de Moulins, Nevers à Lunéville, il ne peut plus trouver les moyens de son ambition dans la position qu'il occupe. Son horizon intellectuel et social s'est élargi dans la mobilité militaire, des batailles aux manèges, de la province à Paris. *Il avait pu se faire passer pour demi-noble sans attirer les soupçons* lors de son engagement, mais il a pris conscience de son mérite et peut briguer malgré sa naissance d'autres postes. Comme d'autres en d'autres temps, il a sans doute songé aux troupes coloniales, comme d'autres il se heurte avec la paix à la réaction nobiliaire qui se manifeste dans la gendarmerie par l'augmentation de la proportion des gentilshommes.

Il quitte l'armée, laisse temporairement le sabre de côté, pour la plume de l'écrivain ; il quitte la cour des quartiers de cavalerie pour les salons parisiens, l'équitation pratique pour la réflexion sur l'art équestre, l'empirisme des camps pour la théorie. Cet homme de quarante ans illustre les problèmes de la mobilité sociale dans la France des Lumières. Son cas révèle l'incertitude de tous ceux qui sont alors dans un entre-deux social, entre privilège et roture. Mottin bénéficie du prestige quasi nobiliaire lié à son état militaire, bien au-dessus de sa condition véritable. Des signes extérieurs de distinction peuvent lui permettre de passer pour noble mais, en même temps, sa condition de métis social n'est pas invisible. Ainsi quand il se fait auteur, l'adoption d'un additif patronymique – de La Balme – évocateur de seigneurie possiblement héritée, procédé fréquent dans le monde, est un recours évident pour consolider des apparences qui ne trompent pas toujours les connaisseurs de généalogie.

Mottin prouve avec netteté la permanence des frontières sociales, invisibles et visibles selon les cas, qui organisent encore la société française pré-révolutionnaire et traversent le milieu de l'élite dirigeante. Sa nouvelle carrière le range de surcroît dans la *République des Lettres* et témoigne des passages qui existent au cœur des Lumières entre Lumières, réflexion intellectuelle et classes dirigeantes.

Cavalier, militaire, philosophe

Mottin de La Balme écrit d'abord sur l'équitation, il publie en 1773 ses *Essais sur l'équitation*, à Paris chez Jombert et Ruault, puis ses *Éléments de tactique pour la cavalerie*, chez les mêmes éditeurs. Il se range par ces intérêts dans deux espaces

intellectuels dont les significations sociales et pratiques ne sont pas insignifiantes et se rejoignent partiellement. Avec le cheval et tous les problèmes qui sont liés à sa production et à sa consommation, entre l'art équestre et l'équitation militaire, Mottin de La Balme prend place dans un dialogue social dont on commence à découvrir dans la recherche historique l'ampleur et l'importance culturelle. En commençant d'écrire sur l'art équestre, Mottin de La Balme prend ouvertement rang dans la petite cohorte d'écrivains maîtres d'équitation, petits milieux de professionnels, auteurs issus généralement des académies privilégiées et directement associées à la formation de la noblesse militaire et civile. C'est le groupe qui élabore les codes et les principes de l'art et qui, dans leur transmission, d'abord par la pédagogie des manèges puis par celle des livres, peu nombreux, une quarantaine de titres du XVI^e au XVIII^e siècle, en dégage pleinement la signification sociale distinctive et politique. Les vraies règles convertissent définitivement la jeune noblesse aux manières de vivre et de se comporter qui sont indispensables à la réussite sociale. Le traité de Mottin de La Balme s'inscrit à l'apogée de cette tradition à *la française* issue de l'appropriation des méthodes italiennes par Pluvinel et Monsieur de La Broue, perfectionnée par trois ou quatre générations d'académistes jusqu'à leur formulation définitive par La Guérinière, Saunier, Bourgelat et dans la pratique de Versailles avec la Grande Écurie.

La formation équestre et sa lecture particulière sont excellemment reconstituées par F. Magnin. On en retiendra l'obscurité empirique des débuts, la pédagogie militaire dont Mottin parle peu quant à lui-même, le rôle capital à l'occasion de la paix de sa formation à Paris pour apprendre à *monter à cheval*, c'est-à-dire à monter avec science, la fureur d'apprendre qu'il satisfait de 1763 à 1764 à Paris, peut-être auprès de Monsieur de Vendeuil et plus vraisemblablement de François de Lubersac, le maître des cheveau-légers. Mottin se range parmi les officiers qui reçoivent la permission de s'exercer à son école. N'oublions pas que la formation équestre repose sur deux choses inséparables, la pratique, le *cul en selle*, la capacité à juger et comprendre les règles par le spectacle des démonstrations associant maîtres et élèves. Dans son séjour parisien, Mottin a pu bénéficier de ces deux formules avec plus ou moins d'intensité entre les carrières de la Grande et de la Petite Écurie, le manège des cheveau-légers, ceux des académies et les cours de l'École militaire. L'apprentissage de l'équitation bénéficie dans la capitale de cette offre spectaculaire qui est aussi une occasion de sociabilités et de rencontres à nulle autre pareille. Cette expérience lui a en tout cas permis de prendre rang parmi le groupe des écuyers qui réfléchissent à la formation des cavaliers et des chevaux dans le moment des réformes provoquées par les défaites de la guerre de Sept Ans. Il est directement impliqué dans un domaine de compétence qui relève doublement de la noblesse à laquelle il tente de s'intégrer, celui des pratiques aristocratiques distinctives, celui de l'homme de guerre. Il s'intègre par son rôle d'instructeur, à Moulins, à Nevers, à Lunéville dans ce milieu de militaires écuyers, nobles pour la plupart, dont le marquis de Voyer d'Argenson, désormais bien connu grâce à Nicole de Blomac, a été l'inspirateur. Son *traité* est à ranger au côté de ceux des Bohan, Dupaty, Montfaucon de Rogles, et à comparer avec les mémoires et instructions rassemblés par les cavaliers réformateurs. Son travail est reconnu par

le commandant en second de la gendarmerie, le marquis d'Autichamp, fils de son protecteur vraisemblable, et il a certainement contribué à l'état de perfection atteint par le corps et reconnu par la tradition militaire dès les années 1770-1780.

Les principes qui ont guidé l'instructeur sont amplement analysés par F. Magnin à partir de *l'Essai sur l'équitation* et des *Éléments de tactique*. Les deux ouvrages font de lui une illustration de la philosophie à cheval. Il s'y réfère à la vérité de l'expérience confrontée aux principes de l'anatomie, celle du cheval, celle du cavalier, et de la mécanique appliquée et rendue intelligible dans la variété de ses effets pour les hommes et pour les montures. Beaucoup plus que Dupaty de Clam, Mottin de La Balme est sensible à l'éthologie, aux comportements séparés et réunis des chevaux et des cavaliers. La finalité de son travail est double, obtenir une efficacité rapide dans la formation et pour l'utilisation de la cavalerie, intégrer cette transformation dans un mouvement général de réforme sociale qu'inspire Rousseau. L'équitation prend place parmi les moyens d'assurer la santé par les exercices corporels et non plus seulement de garantir des apparences. Elle est également un élément de la lutte contre la mollesse et le luxe. Mottin rejoint le groupe des médecins philosophes à la Tissot et les principes d'hygiène naturelle qu'il défend s'étendent du domaine des hommes à celui des chevaux.

Reste qu'il fait aussi partie du milieu qui ne voit pas d'antagonisme majeur entre l'équitation des académies et l'équitation militaire. Équitation savante et art militaire se doivent de grands avantages, pensait La Guérinière ; Mottin de La Balme propose une équitation simple et surtout adaptée aux réalités de la guerre nouvelle. Les airs ne doivent pas masquer l'ignorance et pour lui il n'y a au fond qu'une équitation mais plusieurs façons de l'utiliser ; et le but est de l'ajuster aux besoins et à la capacité de la troupe. Il est versaillais et militaire et il le prouve en publiant ses *Éléments de tactique* en 1776.

C'est donc aussi un témoin du grand effort de réflexion intellectuelle qui mobilise alors l'armée et les officiers de cavalerie en particulier, car l'arme est menacée par les grands théoriciens, Folard en tête, Guibert moins vivement. Il rejoint de Brézé, Melfort, le marquis de Moustier, et les militaires rassemblés par le comte du Muy, dans le comité invité à réfléchir sur les idées de M. d'Auvergne. Mottin n'atteint pas ces hautes sphères mais on peut admettre que son livre et ses idées ont circulé dans le groupe pour la majorité issu des cheveu-légers, des mousquetaires ou des gendarmes rouges de Lunéville. Là encore, il se révèle historien, pragmatique, soucieux d'adapter l'usage de la cavalerie aux conditions d'un combat dont il a perçu à Minden la réalité. La vitesse, le galop qui est au cœur de la réflexion sur le cheval du temps, le choc l'emporte pour lui sur le combat singulier, mais il ne s'agit pas de charger en muraille comme le préconisent certains plutôt que de forcer l'infanterie ou l'artillerie adverse par des charges *faites de bonne grâce*, en échiquier, et par escadrons successifs. Là encore ce qui compte, c'est l'entraînement et la discipline qui garantissent l'effet de choc. F. Magnin a raison quand il souligne la possible influence de Rousseau sur Mottin soucieux de promouvoir comme clef du succès cavalier la formation et le triomphe de la nation, la primauté de l'être sur le paraître, le triomphe de la *simplicité sur les*

embarras, et ici il rejoint aussi Guibert. Comme eux, il reconstruit une Antiquité romaine surtout idéale, selon son cœur et propre à nourrir la volonté de réforme.

On comprend alors les choix qui vont désormais guider Mottin et le jeter dans l'aventure américaine. C'est ici une page totalement neuve de notre histoire qu'ouvre F. Magnin sur les traces de son héros. Ses deux ouvrages sont liés, ils sont offerts à tous ceux qui veulent renouveler équitation et tactique militaire, le roi en tête, auquel Mottin de La Balme a présenté ses *Éléments de tactique* en septembre 1776. Son éditeur Nicolas Ruault participe à cette effervescence. Il fait partie de l'ultime génération des libraires parisiens qui s'impose au marché avec audace. Il publie Beaumarchais, les *Mémoires*, le *Barbier*, *Figaro*, avec le soutien du lieutenant de police Le Noir. Sa boutique comme le salon de l'hôtel de Hollande où reçoit Beaumarchais est une caisse de résonance des opinions favorables à la cause des *Insurgents*. Ruault reçoit et édite Franklin. L'engagement de Mottin découle profondément de ses espoirs de carrière puisqu'un nouveau théâtre d'opérations peut lui offrir les occasions de reconnaissance perdues en France. Le cercle Ruault-Beaumarchais lui sert d'introduction près des représentants de Washington, dont Silas Deane qui recrute pour l'armée du Congrès. On retrouve Mottin à Bordeaux où il a rencontré Dupaty de Clam, et d'où il gagne Philadelphie en février 1777. Dès lors, son itinéraire hésite, animé par ses espérances de commandement à la tête de la cavalerie, freiné par les rivalités avec d'autres volontaires français comme l'artilleur Tronson du Coudray, dont le Congrès ne sait que faire ou plus souvent se méfie. À l'été 1777, Mottin nommé avec le grade de colonel, *inspecteur général de la cavalerie*, peut croire avoir définitivement concilié ses ambitions et son amour de la liberté. Les circonstances en décideront autrement : les tensions intérieures au milieu des volontaires, l'embarras des politiques et des militaires américains face aux étrangers, les défaites de septembre 1777 et les réorganisations qui suivent annihilent ses efforts. Il ne réussit pas à imposer ni à s'imposer dans les diverses entreprises qu'il offre à la jeune Amérique. Une ultime mission aux confins des territoires de l'Illinois en 1780, une dernière aventure fondée sur des illusions généreuses, libérer les Indiens de la tyrannie anglo-américaine, peut-être offrir la Virginie occidentale à Louis XVI, échoue malgré ses efforts. En témoignent de précieux documents qui décrivent l'organisation de l'expédition, ses forces, sa localisation, et toute la manière dont Mottin a mené sa dernière opération de cavalerie légère. Il est massacré par les Indiens miamis sur les rives de l'Aboite Creek. La légende s'empare de lui localement.

On doit souhaiter au livre de Frédéric Magnin un accueil large car mérité. Son livre est une biographie passionnante car Mottin de La Balme retrouve enfin l'unité d'une vie séparée entre les deux mondes. La France ignore longtemps le destin américain, les États-Unis en gardèrent un souvenir imprécis. Il fallait de la ténacité pour renouer ensemble les fils de cette destinée peu commune mais qui est loin d'être atypique. Elle illustre avec précision les possibilités réelles de la mobilité sociale par la voie militaire et les ingrédients divers qui président, ou manquent, au succès. Elle livre un portrait convaincant d'un militaire philosophe préoccupé de réformes et animé par le souci de la liberté des peuples et de l'égalité des hommes.

Elle montre les incertitudes des circonstances, la présence du hasard dans le lien qui unit les individus aux événements, la part de la liberté et celle de la nécessité. La vie d'Augustin Mottin de La Balme reconstruite avec empathie par Frédéric Magnin montre la capacité de la société à admettre le changement personnel et collectif. Son échec social est celui d'un monde irrésolu, sa réussite intellectuelle et sa capacité à faire comprendre et à résoudre dans le champ de l'histoire du cheval et de l'armée des questions essentielles en son temps, sont celles d'un milieu attachant et riche d'interrogations sur lui-même et son avenir. Voilà donc Mottin de La Balme, non pas réhabilité, mais réinventé et compris. Pour lui comme pour d'autres, Dupaty de Clam, d'Argenson, le cheval est un mode de vie, un moyen d'agir. Pour nous, avec Magnin et son ami Mottin, c'est un moyen de nous enrichir et de comprendre le passé et une manière d'écrire l'histoire.

Daniel ROCHE
Professeur au Collège de France

Avant-propos

« Vous autres, vous ne pouvez savoir le nom de ce cavalier ;
mais, moi, je le sais. »

LAUTRÉAMONT
Les Chants de Maldoror

« La gloire est quelquefois une courtisane de mauvaise compagnie, qui attaque en passant des gens qui ne pensaient pas à elle ; ils sont étonnés des faveurs qu'ils ont reçues sans avoir rien fait pour les obtenir : au bout de trente ans, on les croit supérieurs à ceux qui en ont mérité sans en avoir eu. Il est malheureux pour la vertu que tant d'actions de gens obscurs soient inconnues, et qu'on ne puisse pas remonter aux auteurs cachés des grands résultats. On pourrait peut-être en déterrer quelques-uns : ce serait une nouvelle manière d'écrire l'histoire¹. » Ainsi s'exprimait le prince de Ligne qui avait l'ingratitude en horreur. En proposant ce livre au public, je déterre l'un de ses contemporains obscurs : Augustin Mottin, dit *Mottin de La Balme*.

Il y a peu de chances que vous ayez entendu ce nom, à moins que vous ne soyez un cavalier érudit, un spécialiste des compagnons de La Fayette, ou encore un habitant de Whitley County, Indiana. Encore, parmi ceux-là et ceux-ci, très rares sont-ils à connaître la vie mouvementée de ce cavalier.

Rien ne me prédisposait à produire un tel travail. Les souvenirs du général L'Hotte², la courte biographie de Mottin de La Balme due à André Monteilhet³ et

1. Prince Charles-Joseph de Ligne, 2000, *Pensées et fragments* : Paris, Arléa, p. 25.

2. Alexis L'Hotte, 1958, *Un officier de cavalerie. Souvenirs du général L'Hotte* : Paris, Hazan, p. 23.

3. André Monteilhet, 1979, *Les Maîtres de l'œuvre équestre* : Paris, Odège, p. 203-204.

les quelques citations faites par René Bacharach¹, pour qui Mottin de La Balme était « un écuyer d'une finesse exceptionnelle », seules ces quelques pages m'ont incité à lire les *Essais sur l'équitation* (1773) et les *Éléments de tactique pour la cavalerie* (1776). Conquis par le style souvent mordant de l'écuyer et ses formules d'une grande clarté, je souhaitais en savoir plus sur la vie de celui qui passe pour l'un des pères de l'équitation militaire. Or, les biographes équestres eux-mêmes hésitaient sur la date de sa naissance et ignoraient jusqu'à celle de sa mort. En commençant ces recherches, je fus pourtant surpris par la richesse de la documentation disponible et par le caractère inattendu d'une vie aux facettes multiples, partagée entre l'Ancien et le Nouveau Monde... Car celui qui écrivait que « c'est doubler son existence que de monter et exercer à cheval » avait eu au moins deux vies !

Mais suivre le fil de la vie de Mottin de La Balme n'était pas chose facile : le chemin était parsemé de traquenards. Augustin Mottin lui-même avait dû brouiller les pistes, pour la bonne cause, ou tout au moins pour sa cause. Sa famille en avait rajouté, bien plus tard, involontairement, mais aussi et surtout pour augmenter le capital de gloire que son lointain parent lui avait laissé. Et il faudrait encore ajouter à cela quelques erreurs d'archivage qui m'ont conduit quelque temps, comme d'autres avant moi, sur des chemins tortueux et finalement sans issues.

Se bornant d'abord à compléter une biographie d'écuyer qui restait presque en blanc dans la plupart des ouvrages traitant de l'histoire de l'équitation française, mon travail prit rapidement une tout autre tournure. La vie de Mottin de La Balme est une tragédie dont chacun des cinq actes représente comme une existence nouvelle. Si, à l'instar de beaucoup d'hommes, Mottin de La Balme n'est, bien malgré lui, que le produit de son siècle, on peut dire en revanche qu'il est tout son siècle. Il en moule chaque aspérité, il en épouse le mouvement, il s'insinue dans la moindre faille. Attentif au moindre indice de changement, au moindre événement, il sait déceler celui qui lui permettra d'avancer sur le chemin de la gloire.

L'artisanat avait naguère rapproché sa famille des élites villageoises. Son passage dans la gendarmerie de France l'assimilera à un gentilhomme. Son entrée dans la République des Lettres lui fera un nom tout en publiant ses talents et son expertise. La guerre d'Indépendance des États-Unis lui donnera de nouvelles espérances qui ne seront pas comblées, car rien, décidément, « ne peut remplir l'intervalle que le hasard de la naissance ou des richesses met entre les hommes² ». À ce géant de volonté et de constance qui admire Hannibal, il restera le Pays des Illinois, vaste contrée abandonnée par la France à la fin de la dernière guerre, que les Virginiens ont ravie aux Anglais et qu'ils tentent de maintenir sous leur joug. Le soldat philosophe imprégné de Tite-Live, de Polybe, de Montesquieu, d'Helvétius et de Rousseau y exhortera le petit peuple des paysans à la vertu, l'invitant à prendre les armes pour défendre sa liberté. Mais d'autres se sont aussi donné des chefs pour défendre la leur : les Indiens, manipulés par la France et l'Angleterre, et dont les Américains auront bientôt raison.

1. René Bacharach, 1986, *Réponses équestres* : Lausanne, Caracole, p. 121-122, 131, 135 et 149.

2. Luc de Clapiers de Vauvenargues, 1999, *Œuvres complètes* : Paris, Alive, p. 81.

Au total, le combat d'Augustin Mottin de La Balme sera un combat pour la gloire et pour la liberté. Je ne sais s'il aura trouvé la gloire, mais il aura sans nul doute conquis sa liberté et contribué un peu à celle de ses semblables. Tous n'ont pas eu cette chance. Alors qu'Augustin fait imprimer son premier livre, regrettant déjà de ne pas être né Romain, un drame défraye la chronique parisienne. Deux jeunes soldats, Bourdeaux et Humain, viennent d'interrompre leur carrière, de compagnie, après avoir écrit quinze lettres et signé un testament commun. Ils en avaient assez de s'engourdir dans les garnisons et ils étaient dégoûtés de la scène universelle. Mme du Deffand a immédiatement conscience de la portée de l'événement. « Cette mort, écrit-elle à Horace Walpole, fera plus d'impression et elle est mille fois plus éloquente que tous les écrits de Voltaire, d'Helvétius et de tous messieurs les athées ; ce sont les premiers martyrs de leurs systèmes, et il n'est pas impossible qu'elle ne fasse des prosélytes. Je ne sais pas quelle impression cette aventure vous fera. Pour moi, elle m'étonne, et je trouve leur courage supérieur à celui de Caton, et je n'admire plus autant que je le faisais la mort d'Othon ; on ne parle que de cette aventure¹. » Soldats sans guerre, Bourdeaux et Humain avaient fait le constat désenchanté de leur servitude dans une société qui semblait immuable et immobile. Pour conquérir un semblant de liberté, ils avaient bravé l'ultime interdiction qui leur était faite de disposer de leur vie².

Plus proche de Vauvenargues et de Rousseau, quoique lecteur d'Helvétius, Augustin Mottin avait pu trouver une autre voie. Lorsqu'il avait l'âge des deux soldats de Saint-Denis, la guerre de Sept Ans l'avait sauvé de l'ennui et du désenchantement. Il avait ensuite combattu ces mêmes fléaux avec sa plume avant de reprendre l'épée pour la plus belle cause qui ait attiré l'attention des hommes, celle que La Fayette appellera « le dernier combat de la liberté ».

Ce livre n'est donc pas seulement une contribution à l'histoire de l'équitation française. Pendant plusieurs années, j'ai suivi Augustin Mottin dans les bois ou dans la bruyère, dans les montagnes ou dans les marais, souvent dans la boue jusqu'au ventre des chevaux. Je crois le connaître assez bien pour vous le présenter tel qu'il fut et pour le situer dans son siècle.

Les années les mieux documentées sont finalement celles de la guerre d'Indépendance des États-Unis dont Mottin de La Balme fut un des tout premiers volontaires. Ceci tient à trois raisons : (1) « Insurgent » perpétuellement mécontent, Mottin de La Balme a produit et fait produire une correspondance abondante entre le général G. Washington, les membres du Congrès et lui-même ; (2) les archives américaines de cette période sont remarquablement conservées et indexées ; (3) et surtout, notre héros transportait avec lui de très nombreux papiers qu'un Indien dévoué à la cause britannique eut la bonne idée d'embarquer dans son canoë pour les transmettre, en partie mouillés, au gouverneur du Canada.

1. Madame du Deffand, 2002, *Lettres de Madame du Deffand (1742-1780)* : Paris, Mercure de France, p. 607, Lettre du 1^{er} janvier 1774.

2. Claude Manceron, 1972, *Les Hommes de la liberté. I. Les vingt ans du roi, 1774-1778* : Paris, Robert Laffont, p. 17-19.

S'il fallait faire de ce livre une célébration pour quelque anniversaire ou événement remarquable, je rappellerais d'abord que le château de Lunéville, réduit en cendres il y a peu, hébergea la gendarmerie de France depuis la mort de Stanislas Leszczynski jusqu'à la veille de la Révolution française, et que l'installation des gendarmes rouges (et de Mottin de La Balme) dans ce superbe bâtiment fut à l'origine de la vocation cavalière d'une ville à laquelle la cour du roi de Pologne donnait auparavant son éclat.

Par ailleurs, l'année 2003 (qui a vu l'achèvement de mon ouvrage) marquait le 200^e anniversaire de la cession de la Louisiane aux États-Unis, une vente qui mit fin à toute tentation d'un retour de la souveraineté française en Amérique du Nord.

Mais surtout, alors que la dégradation des relations entre la France et les États-Unis amène souvent à évoquer les images d'Épinal de la participation française à la guerre d'Indépendance, les heurs et malheurs de Mottin de La Balme, héros mineur de cette Révolution américaine, obligent à une analyse plus complexe.

Je terminerai cet *Avant-propos* en réclamant l'indulgence des lecteurs. J'ai cru devoir procéder ici avec la minutie et la rigueur de l'anatomiste, veillant à ne rien laisser échapper qui pût aider à peindre ce portrait d'homme dans sa totalité. Des détails dans lesquels je suis entré n'ont plus aujourd'hui de signification évidente ; il en était tout autrement à l'époque, dans une culture différente de la nôtre. Le résultat est un gros volume dont l'hétérogénéité de fond et de forme peut surprendre ou décourager. Le lecteur pressé prélèvera ce dont il a besoin le long du parcours, selon son intérêt. Mais celui qui voudra cheminer au côté d'Augustin Mottin de La Balme, d'une petite ville du Dauphiné aux rives du Mississippi, bénéficiera d'un point de vue singulier pour explorer l'histoire militaire, sociale et culturelle des deux mondes, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Remerciements

Nombreux sont ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé à reconstruire cette épopée. Petite ou grosse, brute ou déjà équarrie, chacune des pierres qui m'ont été confiées contribue à la solidité de l'édifice.

Je voudrais remercier d'abord Gisèle Bricault, historienne du pays antonin, et Jeanette Brown, historienne de Whitley County. L'une et l'autre m'ont donné de précieux renseignements et documents concernant les deux extrémités du parcours de Mottin de La Balme. Partagés entre les deux mondes, mes remerciements vont également à Géraldine Mocellin-Spicuzza (musée départemental de Saint-Antoine l'Abbaye), au personnel de la mairie de Saint-Antoine, et à Lucinda B. Tomko (Captain Hubbard Burrows Chapter, NSDAR, Hinsdale, Illinois).

Ce travail n'aurait pu aboutir sans le concours, sur place ou à distance, des archivistes et bibliothécaires des organismes suivants : *The British Library* (Londres) ; *The British Museum* (Londres) ; *National Archives and Records Administration* (Washington) ; *Archives nationales du Canada* (Ottawa) ; *Centre d'études acadiennes de l'université de Moncton* ; *Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek* (Göttingen) ; *Bibliothèque universitaire de l'université de Provence* ; *Archives départementales de la Gironde* ; *Archives départementales de l'Isère* ; *Archives du ministère des Affaires étrangères* ; *Bibliothèque nationale de France* ; *Service historique de l'armée de terre* ; *Société des Cincinnati de France* ; *Musée national de la coopération franco-américaine*.

Alain Belmont, Gilbert Bodinier, Robert Darnton, Philippe Deblaise, Corinne Doucet, Michel de Dreux-Brézé, Caroline Dubruel, Patrice Franchet d'Espèrey, Claude Goeury, Gilles Havard, Sabine Juratic, Maurice Lever, Anne Vassal et Cécile Vidal, m'ont fait bénéficier de leurs connaissances, de leur aide ou de leurs conseils.

Je dois beaucoup à Sophie Martin, Claude Martin et Chantal Lamarque pour leur lecture attentive.

Ma plus profonde reconnaissance va à Daniel Roche pour ses conseils et ses encouragements.

J'ai enfin une pensée particulière pour Catherine, Cyril et Nathalie qui ont été les victimes patientes et compréhensives de cette entreprise. Ils seront soulagés d'apprendre que ce cavalier qui s'invitait presque chaque soir, et jusqu'au cœur de la nuit, n'est plus qu'un point à l'horizon, et va bientôt disparaître dans la bruyère : quoiqu'il ait beaucoup vécu, il est véritablement mort.

F. M.

Chapitre premier

Saint-Antoine et le feu sacré d'Augustin Mottin

1733 - 1756

« Les marchands, les juges de village, les artisans, nous les voyons aller à pair de vaillance et science militaire avec la noblesse... »

MONTAIGNE

« Qui serait fait à porter valeureusement les accidents de la vie commune, n'aurait point à grossir son courage pour se rendre gendarme. »

MONTAIGNE

Saint-Antoine en ses murailles

Le voyageur qui quitte la vallée de l'Isère en direction du Chambaran, laissant derrière lui les escarpements et les hauts reliefs du Vercors, traverse un paysage vallonné, tantôt boisé de feuillus, tantôt pâturé ou cultivé, dans lequel des rivières d'apparence tranquille entaillent parfois profondément la tendre molasse sableuse. Il découvre bientôt, à flanc de coteau, une petite bourgade de neuf cents âmes seulement, écrasée par la masse de la très imposante abbatale de Saint-Antoine. C'est dans cette petite ville de Saint-Antoine en Dauphiné¹, dans l'une des maisons

1. « Petite ville de France, dans le Dauphiné, diocèse de Vienne, sur le ruisseau de Furan », *Encyclopédie*, (1751-1780), Réimpression 1969, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres* : New York et Paris, Pergamon Press, t. I, p. 154. Aujourd'hui Saint-Antoine l'Abbaye, département de l'Isère.

humblement blotties au pied de l'édifice gothique, que naquit Augustin Mottin, dit « Mottin de La Balme », un soir d'été du siècle des Lumières.

Ce village et ce pays n'ont pu que contribuer au destin exceptionnel d'Augustin Mottin. Pour tenter de comprendre le contexte familial, social et culturel dans lequel grandit le jeune Augustin, il nous faudra d'abord emprunter un long détour qui nous conduira par les rives de la mer Rouge. C'est, en effet, au mont Qolzum que mourut, en 356 de notre ère, saint Antoine le Grand, ou saint Antoine l'Égyptien, dit encore saint Antoine l'Anachorète, dont les reliques firent, à partir du Moyen Âge, la fortune de la ville natale de notre héros. Comment les reliques de cet ermite issu de la communauté copte ont-elles transité, au fil des siècles, de l'Égypte jusqu'à ce minuscule village du Dauphiné ?

La légende raconte¹ que Guillaume le Cornu, « descendant des comtes de Poitiers, baron de Viennois, seigneur de Châteauneuf-de-l'Albenc et de plusieurs autres terres », désirait faire un pèlerinage en Terre sainte. Voyant la mort arriver, il demanda à son fils, Geilin (ou Jocelyn), d'effectuer ce voyage à sa place. Mais Geilin préféra guerroyer plutôt que de s'empresse à tenir la promesse faite à son père. Grièvement blessé à la guerre, presque mourant, il vit, en songe, saint Antoine l'Égyptien. Antoine le pressait d'exécuter son serment et lui suggérait d'en profiter pour ramener ses saints ossements. En 1050, Geilin se rendit à Constantinople où les reliques du saint étaient déposées depuis leur découverte au mont Qolzum, en 532 et après un premier transfert vers Alexandrie. L'empereur Diogène IV lui remit les précieux ossements d'Antoine. À la mort de Geilin, les reliques échurent à son parent, Guigues Didier, seigneur de Châteauneuf et de la Motte-au-Bois. Celui-ci les déposa dans cette petite bourgade qui prit alors le nom de Saint-Antoine de Viennois.

∴

Le baron Geilin n'a peut-être jamais existé mais ce récit merveilleux, diffusé dès le XV^e siècle par les antonins, visait à accroître la renommée du saint, des pèlerinages qui lui étaient consacrés et de l'ordre religieux qui lui était dévoué... Il est bien certain que les reliques d'Antoine ont donné une impulsion considérable au village. Jusqu'au XII^e siècle, il devait être des plus modestes : quelques habitations blotties au pied de la motte castrale érigée par les seigneurs locaux. Avec l'arrivée des reliques, le château disparaîtra au profit de divers édifices religieux. Thaumaturge de son vivant, Antoine l'Anachorète continua d'attirer, dans le Viennois, un nombre croissant de pèlerins. Dès 1088, des bénédictins de Montmajour (diocèse d'Arles) furent envoyés sur place afin de surveiller la construction de la chapelle qui devait abriter les reliques. À proximité, des frères et des sœurs hospitaliers au service des indigents fondèrent une maison de l'Aumône qui bénéficia, au XI^e siècle, d'un appui croissant du Saint-Siège. Les frères hospitaliers de Saint-Antoine en vinrent à essaimer dans l'Europe entière. En 1297,

1. Ces récits légendaires reposent sur une source unique et tardive, l'*Antoniana historiae compendium*... publié à Lyon en 1534, et écrit par un religieux de l'abbaye nommé Aymar Falco.

les bénédictins de Montmajour furent rappelés en Provence, tandis que les hospitaliers se virent élevés au rang de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Antoine, la maison de l'Aumône étant érigée en abbaye, centre stratégique d'un ordre qui rayonnera sur l'Europe¹.

∴

Au milieu du X^e siècle, apparaît un mal jusqu'alors inconnu qui se propage bientôt dans toute l'Europe. Il a pour principaux foyers les Flandres, la Lorraine, l'Aquitaine, l'Île-de-France et le Dauphiné. Cette redoutable maladie est appelée successivement « peste de feu », « ardeur mortelle », « feu infernal », « mal des ardents » ou encore « feu de saint Antoine ». Elle se traduit par des contractions musculaires, des plaies nauséabondes, une noirceur et un pourrissement des chairs, la gangrène, des brûlures internes insupportables, des crises de démence, des hallucinations spectaculaires et, finalement par la mort. Il s'agit de « l'ergotisme », affection causée par l'ingestion de pain fabriqué à partir de farines de céréales parasitées par « l'ergot de seigle ». La rumeur attribue vite aux reliques d'Antoine le pouvoir de soulager les malades. Mais, on s'en doute bien, les miracles doivent moins à l'adoration de la dépouille du saint ermite qu'à l'expérience et à la science médicale acquises, peu à peu, par l'ordre des Antonins. Plusieurs hôpitaux, aux noms terriblement évocateurs, se développent à Saint-Antoine même : hôpital « des démembrés », hôpital « des infects »... Dans le même temps, les maladreries destinées à accueillir les lépreux et les pestiférés occupent des sites plus éloignés du bourg. Au Moyen Âge, le pèlerinage est une étape quasi obligatoire dans la vie du chrétien. Ainsi, celui de Saint-Antoine bénéficie alors d'un prestige rarement égalé. Clément VII, qui fut pape de 1523 à 1534, pouvait écrire : « Monseigneur saint Antoine, dont le précieux corps repose en son saint monastère de Viennois auquel continuellement afflue grande multitude de peuples de toutes les diverses nations. » Cette grande popularité du pèlerinage contribue à l'aisance de la bourgade, aussi peuplée qu'animée : hostelleries et tavernes se multiplient, tandis qu'une vie corporative intense, réglementée par les antonins, fait se côtoyer bourgeois, marchands, artisans, et artistes œuvrant sur le chantier de l'abbatiale².

Le prestige des antonins était considérable à la fin du Moyen Âge et ceux-ci furent souvent appelés, aux XIV^e et XV^e siècles, à occuper des fonctions de diplomates, de conseillers et de ministres. Mais les richesses et le pouvoir acquis

1. De nombreux ouvrages et brochures traitent de l'origine de Saint-Antoine et de l'ordre des Antonins. Le lecteur intéressé pourra lire en particulier : Gisèle Bricault, 1992, *Saint-Antoine l'Abbaye et l'ordre des Antonins* : Boulogne, Éditions du Castelet ; A. Mischlewski, 1995, *Un ordre hospitalier au Moyen Âge* : Grenoble, PUG ; G. Mocellin-Spicuzza et J.-L. Roux, 1999, *Saint-Antoine l'Abbaye. Un trésor en Dauphiné* : Grenoble, Le Dauphiné ; A. de Montjoye, 1999, *Saint-Antoine. L'abbaye de Saint-Antoine-en-Viennois au Moyen Âge*, Chambaran : Grenoble, Musée Dauphinois, p. 91-98 ; R. Sandell-Dupeley, 1992, *Saint-Antoine en Dauphiné. Six siècles de guerre et de paix (1200-1800)* : Le Chaffaut, Terradou.

2. Gisèle Bricault, 1992, *op. cit.* ; A. Mischlewski, 1995, *op. cit.* ; G. Mocellin-Spicuzza et J.-L. Roux, 1999, *op. cit.* ; R. Sandell-Dupeley, 1992, *op. cit.*

pendant cette période excitèrent naturellement les convoitises au sein même de l'ordre, et de nombreuses commanderies étrangères finirent par rompre avec la maison mère. Les guerres de Religion, les disettes et les épidémies ajouteront leurs ravages à ce début d'affaiblissement. Réformé au XVII^e siècle, l'ordre des Antonins connaîtra conséquemment une nouvelle prospérité¹. Ce renouveau sera surtout fondé sur un engagement dans l'esprit des Lumières tandis que le mal des ardents régresse et rend moins prééminente l'œuvre caritative de l'ordre. Sous le magistère de l'abbé Nicolas Gasparini (1732-1747) qui couvre, à peu de chose près, la jeunesse d'Augustin Mottin à Saint-Antoine, le savoir, les sciences, les arts et le luxe sont à l'honneur dans l'abbaye. Ce souci de prestige est prolongé de 1747 à 1767 par un personnage hors pair, Étienne Galland. Le nouvel abbé visite assidûment les commanderies et tente de restaurer la discipline. Il cherche aussi à combattre le manque d'instruction : l'abbaye de Saint-Antoine est dotée de professeurs en théologie, philosophie et belles-lettres, et plusieurs établissements d'éducation, comme le collège de Belley en 1750, passent sous le contrôle des antonins. Pendant toute cette période, le prestige de l'abbaye tient également au luxe des réceptions et aux missions diplomatiques de l'abbé. Les bâtiments abbatiaux bénéficient largement de l'intérêt porté aux arts et aux sciences par Étienne Galland qui encourage, dans le même temps, l'enrichissement des bibliothèques et la création, par Jacques Deschamps, d'un cabinet de curiosités contenant des collections de médailles, d'antiquités et de pièces d'histoire naturelle. Étienne Galland meurt en 1767, au moment où l'avenir de l'ordre des Antonins est condamné par les réformes de Loménie de Brienne qui conduiront, dix ans plus tard, à sa fusion avec l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem².

La puissance de l'ordre des Antonins, d'abord fondée sur les œuvres caritatives, puis sur l'éclat de l'abbaye et la diffusion du savoir, a profondément marqué le caractère de Saint-Antoine en Dauphiné. Non seulement l'apparence de la petite ville doit beaucoup à l'importance et à l'élégance de l'ensemble abbatial, mais la prospérité et le rayonnement des antonins ont largement contribué à la singularité socio-économique de cette bourgade, village par la taille de sa population³, mais ville par la qualité de celle-ci, et dont la force d'attraction s'exerçait sur les paroisses alentour, parmi lesquelles Saint-Bonnet-de-Valclérieux, patrie de la famille Mottin.

∴

Dans ses grandes lignes, l'organisation spatiale de la bourgade est restée immuable jusqu'à nos jours, de sorte que le cadre de vie de la famille d'Augustin Mottin, au XVIII^e siècle, est encore parfaitement lisible dans le paysage actuel, à

1. Géraldine Mocellin-Spicuzza, 1992, *Saint-Antoine et l'ordre des Antonins aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Cahier d'une exposition, Volume 5 : Saint-Antoine l'Abbaye, Musée Départemental de Saint-Antoine l'Abbaye, p. 10-20.

2. *Ibid.*, p. 20.

3. Saint-Antoine comptait moins de 800 habitants en 1750, et 850 en 1792.

l'exception de destructions qui ont touché principalement les maisons en pans de bois, et de remaniements de façades¹. Ce plan comporte quatre secteurs très clairement définis par leur fonction et leur architecture.

Le premier secteur est celui de l'abbaye. C'est le plus étendu et le plus imposant, bien qu'il soit aéré par de nombreux jardins et une belle cour bordée de tilleuls. Les bâtiments, construits sur la partie haute du coteau, semblent hors de proportion avec le village qu'ils dominent. L'abbaye de Saint-Antoine, c'est d'abord l'église abbatiale, considérée comme l'une des plus remarquables réalisations gothiques du Dauphiné ; elle est impressionnante de puissance et d'élégance. Mais l'église fait partie d'un ensemble comportant des édifices remaniés ou reconstruits aux XVII^e et XVIII^e siècles, à l'emplacement de constructions médiévales. Parmi ces bâtiments se trouvent : la maison abbatiale qui abritait les appartements de l'abbé et de ses conseillers ; le professeur et le noviciat dont le fronton porte encore les armes de dom Étienne Galland ; le grand réfectoire ; l'infirmerie ; le bâtiment des étrangers, destiné aux hôtes de qualité et à leurs équipages ; la grande cour et le cloître intérieur ; les grandes écuries pour l'accueil des chevaux des hôtes étrangers et, vers 1750, des trente-deux chevaux, mules et mulets nécessaires à la logistique de l'ordre² ; les communs et les dépendances qui comprennent la boulangerie, la menuiserie, les greniers, la maison des jardiniers... Car les jardins contribuent, eux aussi, au faste et au prestige de l'abbaye au siècle des Lumières : jardin de la maison abbatiale ou jardin d'agrément de l'abbé, orné d'un grand bassin, de parterres de fleurs et d'une orangerie ; grand jardin aménagé en parterres réguliers appelé « le Versailles » ; grand potager et vergers... Il faudrait encore ajouter à ce tableau l'éphémère que l'architecture et les jardins peuvent laisser imaginer : les délices de la table ! Cet aspect de la vie de l'abbaye n'est pas, en effet, sans importance. Ce n'est, en tout cas, pas un mythe : un poème du père Claude Rolichon vante ainsi les réceptions de l'abbé Galland dans sa résidence de Balan, située à quelques kilomètres de l'abbaye :

« De toute maison de plaisance,
N'est pas d'exalter du château,
Les salles, les jardins et l'eau,
Mais bien plutôt la bonne mine,
Le grand vin et la bonne cuisine,
Du Maître généreux Galland
C'est ce qui charme dans Balan³. »

Nous recueillerons, plus tard, l'avis de Mottin de La Balme - devenu adulte et rousseauiste - à propos de cette opulente abbaye...

1. J'emprunte ici largement au travail remarquable de Jean-Louis Boubert et Géraldine Mocellin-Spicuzza, 2002, *Saint-Antoine. Le bourg, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Patrimoine en Isère. Chambaran : Grenoble, Musée Dauphinois, p. 106-116.

2. Géraldine Mocellin-Spicuzza, communication personnelle.

3. Géraldine Mocellin-Spicuzza, 1992, *op. cit.*, p. 14.

La frontière entre le bourg et l'abbaye est marquée : vers le sud-est, par la procure ou porterie de l'abbaye, composée de trois pavillons couverts de tuiles à crochets colorées, et qui abritait le logis du procureur chargé des relations extérieures ; vers le nord-ouest, au niveau du parvis de l'église, par la monumentale porte du Gros mur et son escalier qui permettent un accès direct, par la Grande rue, entre le bourg et l'église abbatiale. Le Gros mur est cette énorme construction qui soutient le parvis de l'abbaye et le jardin de l'abbé, et qui dut être renforcée à plusieurs reprises.

Les pas d'Augustin Mottin ont dû contribuer à user les degrés, alors presque neufs, de cet escalier. Celui-ci assure le passage du monde sacré et fastueux de l'abbaye à celui, profane et laborieux de la bourgade. Dans le prolongement de l'escalier, et longeant les murailles de l'abbaye, on s'engage dans la Grande rue qui est l'axe principal du second secteur de la ville, le bourg Haut. Le bourg Haut est le quartier le plus riche de Saint-Antoine. Dès le Moyen Âge, y cohabitèrent nobles et bourgeois, apothicaires et chirurgiens, notaires et riches marchands. Les constructions, de style assez homogène le long de la Grande rue, sont parfois de véritables hôtels particuliers où vivaient la bourgeoisie marchande et les fabricants de soie. On y trouve aussi la maison de ville où les consuls présidaient les assemblées de la communauté, et la maison de la cure. Plus loin, en allant vers le sud-est et la porte de Chatte, subsistent encore différentes demeures nobles ou bourgeoises, comme celle du marquis d'Autichamp et la maison de Frize. De l'autre côté, sous le Gros mur de l'abbaye, la porte de Lyon marque le passage vers le troisième secteur de la ville, le Faubourg.

Bâti sur les rives du Furan et du Lyotan, rivières dont on a du mal à imaginer les occasionnelles turpitudes, le Faubourg comprenait, au siècle d'Augustin, 40 maisons, 15 jardins et 2 écuries¹. C'était le quartier des tanneurs et des drapiers, mais aussi d'une multitude d'artisans du cuir et du textile, de serruriers, de menuisiers ou de charpentiers. Tavernes et auberges côtoyaient les ateliers aux alentours de la porte Neuve. Les constructions du Faubourg, avant tout fonctionnelles, étaient de pans de bois.

Le quatrième et dernier secteur de la ville s'étend au sud-est, au-delà de la porte Guerce, et en contrebas du bourg Haut. C'est le quartier de la halle, des petits commerces et des boutiques, mais aussi celui du four banal, du moulin et des pressoirs. C'est ici que les Jubié installent leur fabrique à soie au début du XVIII^e siècle. Au total, des activités très variées font de ce bourg Bas le cœur économique de la bourgade. Les rues principales du bourg Haut et du bourg Bas sont reliées par un réseau de ruelles étroites et de « goulets » à demi couverts, orientés dans le sens de la pente.

Voilà donc la présentation de cette petite ville, grouillante d'activités artisanales², qui dut son essor peu commun au « feu de saint Antoine » et au très

1. Les écuries peuvent servir aux chevaux et aux mules, mais le terme est également utilisé pour d'autres animaux et, en particulier, pour les chèvres.

2. Entre 1750 et 1790, les travailleurs du secteur secondaire représentaient 47 % de la population, et les seuls travailleurs de l'industrie textile et du cuir 31,3 % (Jean Giroud, *Évolution de la*

puissant ordre des Antonins. Si Augustin Mottin passa sa jeunesse en ces lieux, ses aïeux étaient originaires de Saint-Bonnet-de-Valclérieux et de Montrigaud, villages voisins, aujourd'hui communes de la Drôme. Franchissons un instant le col de la Madeleine, suivant un itinéraire qui devait être familier à Augustin Mottin, piéton ou cavalier, pour retrouver, dans les combes de la Verne, du Valéré ou de l'Herbasse, les racines de la famille Mottin.

Les Mottin ou l'aristocratie de la roture campagnarde

Mottin de La Balme : comment douter de la noblesse d'un tel nom ! Dans deux notices¹ qu'il a eu soin de déposer à la Bibliothèque nationale de France, Monseigneur Mottin de La Balme, chevalier de l'Ordre constantinien de Saint-Georges, nous apprend que les ancêtres de notre héros « ont peuplé les montres d'armes du Dauphiné » et qu'ils étaient « d'une de ces familles qui avaient tellement teint de leur sang les bannières de France qu'on les appelait l'écarlate des gentilshommes ». Le prélat reprend ainsi la belle formule de Claude de Bonnault², lui-même instruit par les recherches du comte Mottin de La Balme³. Que nous apprennent ces recherches du cercle familial et l'argumentation en boucle qui a alimenté les biographes d'Augustin de 1932 à nos jours⁴ ? Que les Mottin sont une vieille famille noble dont la présence en Dauphiné serait attestée dès le XI^e siècle, qu'ils étaient à Montrigaud, évêché de Vienne, dès avant 1372 et qu'un membre de la famille fut chancelier du Dauphiné en 1350. Le comte Mottin de La Balme qui reconstitua la généalogie de sa famille, dans les années 1930, avait fait sienne l'idée selon laquelle les Mottin seraient arrivés d'Italie au X^e siècle sous le nom de « Mottino ».

Le père de notre héros, Antoine Mottin, était le fils puîné de Philippe, seigneur de La Balme et de Saint-Vallier, en Montrigaud. Il avait épousé en 1716, à Saint-Antoine, la « noble Marguerite Reynaud ». Antoine était qualifié de « bourgeois de Saint-Antoine, vivant noblement ».

communauté du village de Saint-Antoine de 1750 à 1785 : Saint-Antoine l'Abbaye, Les Amis de l'Abbatiale, p. 9-10).

1. Louis Mottin de La Balme, ca 1973, *Le Massacre de La Balme* : Paris, Imprimerie Belmont, et Louis Mottin de La Balme, ca 1973, *Mottin de La Balme, filiation et parenté* : Paris, Imprimerie Belmont.

2. Claude de Bonnault, 1971, *From Père Marquette to Colonel Mottin de La Balme*, French Canadian and Acadian Genealogical Review, Volume 3, p. 69-78.

3. Fonds René-Baudry [20.9-4], Université de Moncton (Canada). Divers documents et lettres du comte Mottin de La Balme à Claude de Bonnault (lettres des 17 septembre et 18 octobre 1928 en particulier).

4. André Lasseray, 1935, *Les Français sous les treize étoiles (1775-1783)* : Paris, Désiré Janvier ; Gilbert Bodinier, 1983, *Les Officiers de l'armée royale combattants de la guerre d'Indépendance des États-Unis de Yorktown à l'an II* : Château de Vincennes, SHAT ; Gilbert Bodinier, 2001, *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux États-Unis pendant la guerre d'Indépendance 1776-1783* : Chailland, G. Bodinier.

Car la famille d'Augustin avait dû déroger du fait de sa pauvreté, les terres de Saint-Vallier et de La Balme ne nourrissant plus, au XVIII^e siècle, leurs possesseurs. Ils étaient d'ailleurs assujettis à la taille, en vertu d'un arrêt de 1646, leur état de misère ne leur permettant plus de tenir leur rang. Les guerres de Religion étaient, sans doute, la cause principale de cette pauvreté ; elles avaient entraîné dans le Dauphiné du XVI^e siècle tout un cortège de destructions, de désastres et de détresse pour des milliers de familles.

Ainsi, le frère d'Augustin, de huit ans son aîné, était-il « marchand de marchandises de toilette » à Lyon. Antoine-Eustache Mottin, Sieur de La Balme, baptisé à Saint-Antoine le 10 novembre 1728, s'était marié, à Saint-Nizier de Lyon, avec Françoise Thévenon, issue d'une famille de Beaujeu. La mort le surprit à la veille d'entrer dans l'échevinage. On sait que cette charge conférait la noblesse à ceux qui ne l'avaient pas et redorait définitivement un blason. Antoine-Eustache suivait, en quelque sorte, la même voie que le père de l'écuyer et hippiatre Claude Bourgelat qui avait été négociant puis échevin de Lyon. Tandis qu'Antoine-Eustache vivait de commerce et œuvrait à redorer son blason par l'échevinage, Augustin devait relever la bannière de ses aïeux et se destiner à la carrière des armes, se conformant en cela à la tradition de sa famille...

Et si cette belle histoire de vieille noblesse d'épée ruinée par la guerre civile puis cherchant à reconquérir ses lettres de noblesse n'était qu'une fable ? C'est bien, finalement, ce que semblent montrer les documents de première main consultés, registres d'état civil et autres actes notariés... Leur consultation était susceptible d'apporter quelques éléments sur la jeunesse d'Augustin et de vérifier sa date de naissance : 24 août 1736 selon Mgr Mottin de La Balme, 24 avril selon Lasseray¹ et Bodinier². Surprenante découverte que ne laissait pas présager la généalogie des Mottin de La Balme : Augustin Mottin est né le 28 août 1733, soit trois ans plus tôt qu'attendu ; il était fils d'un marchand tanneur et petit-fils d'un laboureur.

Cet écuyer avait donc dû suivre un parcours atypique, en regard de ce que l'on sait des carrières des écuyers du siècle des Lumières, nobles pour la plupart. Se posent, en même temps, de multiples questions, comme celle de l'origine du surnom « de La Balme ». Mais nous garderons cette interrogation pour plus tard.

∴

Inutile donc de rechercher « le principe de la noblesse » de la famille Mottin aux confins du Moyen Âge. Nous nous contenterons de présenter les aïeux d'Augustin dans les quelques générations qui précèdent la période qui nous intéresse, l'essentiel étant d'apporter les preuves de l'origine roturière d'Augustin Mottin de La Balme, et de replacer l'évolution de sa famille dans le cadre historique et socio-économique du Dauphiné pendant le siècle des Lumières.

1. André Lasseray, 1935, *op. cit.*, p. 329.

2. Gilbert Bodinier, 2001, *op. cit.*, p. 410.

Un parcellaire de 1584¹ mentionne un Philippe Mottin habitant à Saint-Bonnet-de-Valclérieux, sur le terrain des Bordes². L'un de ses fils, Michel Mottin, mort avant 1668, est encore « laboureur au terrain des Bordes ». De son mariage avec sa cousine Clauda, fille d'Antoine Mottin, dit « Musiguet », naîtront au moins quatre enfants, dont Jean Mottin (1618-1672), le bisaïeul d'Augustin³. Philippe Mottin, le grand-père d'Augustin, épousera Clémence Perriollat en 1673. Dans l'acte de mariage⁴, il est qualifié de « laboureur de Valclérieux ». Son épouse est la fille de Claude Perriollat, « marchand de la paroisse et mandement de Montrigaud⁵ », dont un fils, Jacques, est tanneur au lieu-dit La Grivelière⁶. Voilà un mariage qui marque certainement une étape décisive dans la destinée de la famille Mottin : en s'alliant aux Perriollat - qui constitueront, jusqu'à nos jours, une dynastie de tanneurs artisans puis industriels - Philippe Mottin ouvre à ses enfants les portes de « l'artisanat salubre », pour reprendre l'expression chère à Alain Belmont⁷.

Ainsi, parmi les dix enfants que Clémence Perriollat met au monde, entre 1673 et 1697, Antoine et Pierre, le père et l'oncle d'Augustin, illustreront parfaitement cette voie du salut par l'artisanat. Tous deux subissent l'attraction du bourg de Saint-Antoine et quittent assez vite Saint-Bonnet-de-Valclérieux, paroisse de leurs ancêtres laboureurs. Pierre s'établit à Saint-Antoine comme drapier, et nous verrons qu'il y réussira fort bien. Antoine Mottin, quant à lui, est tanneur. Il est probable qu'il apprit le métier chez son oncle, Jacques Perriollat, dont la tannerie était installée sur les bords de la Verne, à Montrigaud⁸. Il ne reste rien, aujourd'hui, de cet établissement qui fit le commencement de la fortune des Perriollat.

Comme le montre cette filiation, il n'est décidément pas raisonnable de suivre la reconstruction généalogique du comte et de Mgr Mottin de La Balme : nul acte de dérogeance n'est nécessaire pour justifier la situation de la famille Mottin à l'aube du siècle des Lumières. À ce moment de l'histoire, la condition sociale des aïeux d'Augustin ne présente pas la moindre originalité par rapport à l'évolution générale si bien étudiée par Alain Belmont. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le trisaïeul d'Augustin est laboureur dans le village de Saint-Bonnet-de-Valclérieux, situation déjà très honorable puisque, dans la hiérarchie sociale des villages dauphinois, laboureurs et fermiers se placent entre les artisans et les marchands,

1. Conservé à la mairie de Saint-Antoine l'Abbaye.

2. Borde, du francisque *borda*, cabane en planches. Il s'agit d'une exploitation agricole située en bordure des grands domaines, de la métairie d'un grand domaine, ou encore d'une grange-étable pour le bétail transhumant (Paul Fénelon, 1991, *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraires* : Paris, CILF, p. 75).

3. Je dois ces précieux renseignements généalogiques à Mme G. Bricault, de Saint-Antoine l'Abbaye, que je remercie pour ses recherches.

4. A.D.I. 3E 4406 Notaire Fournet, 1672, f° 28.

5. Claude Perriollat, alias *La Ligue* ou *L'Aîné*, décédé à Montrigaud le 8 juin 1673, était marchand et laboureur, consul de Montrigaud en 1645.

6. Joseph (vers 1685-1737), fils de Jacques Perriollat, sera également tanneur, bourgeois de la Grivelière, et consul de Montrigaud.

7. Alain Belmont, 1998, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime* : Grenoble, PUG, t. I, p. 74-94.

8. À la Grivelière. Ce toponyme de la commune de Montrigaud (Drôme) est transformé en « Gravelière » sur les cartes topographiques récentes. Un camping a remplacé aujourd'hui la tannerie.

donc plus haut que le *vulgum pecus* des campagnes. L'alliance des Perriollat et des Mottin permet à ces derniers d'accéder à l'artisanat, changement tout à fait conforme au schéma général puisqu'on assiste, alors, à une véritable « artisanalisation » d'une partie de la société rurale, en Dauphiné, comme partout en France. Quelles sont les raisons de cette évolution ? D'abord, et depuis longtemps déjà, une déstabilisation de la paysannerie accompagnée de transferts fonciers au détriment des paysans. Ceux-là ont conduit deux campagnards sur trois à trouver d'autres moyens d'existence. Il y a ensuite la recherche d'une promotion sociale promise par l'artisanat. On peut citer, enfin, la croissance démographique qui profite aux campagnes plus qu'aux villes, et une augmentation subséquente de la consommation de produits artisanaux. Rien d'original non plus lorsque les Perriollat et les Mottin s'éloignent plus ou moins rapidement du terreau paysan pour se spécialiser dans une activité artisanale et marchande. Et il en est de même des efforts que vont déployer les Mottin pour se rapprocher des élites villageoises.

∴

Antoine, le père d'Augustin, s'établit à Saint-Antoine au plus tard en 1714. Le 29 juillet de cette année, Antoine Mottin, « natif de Saint-Bonnet-de-Valclérieux et habitant de Saint-Antoine », est, en effet, le parrain d'un petit Antoine dont la marraine n'est autre que Marguerite Reynaud, sa future épouse¹. Le mois suivant, lors d'un mariage auquel il assiste en bonne compagnie de marchands de Romans et d'apothicaires, il est mentionné comme « tanneur de Saint-Antoine² ». Mais les liens qu'il entretient alors avec sa paroisse d'origine sont encore puissants puisqu'en 1716 le curé de Saint-Antoine le définit comme « marchand de la paroisse de Saint-Bonnet-de-Valclérieux³ ».

Le mariage d'Antoine Mottin et de Marguerite Reynaud est célébré le 24 février 1716⁴ en présence de Jean, frère aîné d'Antoine, « marchand du lieu de Saint-Bonnet », de Blaise Roux, « consul et marchand de Saint-Antoine », oncle de l'épouse, d'Antoine Burlet, « notaire royal de l'abbaye », oncle par alliance de l'épouse, et de Jean Alliou, « domestique dans l'abbaye ». Ce fut, à n'en pas douter, un beau mariage, marquant un nouveau degré dans l'ascension sociale des Mottin. Le contrat avait été enregistré le mois précédent par Maître Fournet⁵. Pour l'occasion, celui-ci avait délaissé sa belle maison noble⁶ pour se rendre dans la maison d'habitation de son confrère, Maître Burlet. Étaient présents les sieurs

1. Baptême d'Antoine Perronière, 29 juillet 1714 (A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Registre paroissial).

2. Mariage de Jean Milliard, 2 août 1714 (A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Registre paroissial).

3. A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Registre paroissial.

4. A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Registre paroissial, f° 1161, 24 février 1716.

5. A.D.I. 3E 4429 fos15-18 Contrat de mariage A. Mottin / M. Reynaud, 8 janvier 1716.

6. Il s'agit de la maison de Frize, toujours visible au débouché de la Grande rue. Après avoir abrité l'étude de Maître Fournet, elle devint la propriété de Joseph Glandut, qui fut également notaire de la famille Mottin.

Joseph Brun¹, « praticien », François Montet, « bourgeois de Saint-Latier », Pierre Audry, « marchand de soie à Saint-Antoine », et Pierre Sagnet, « maître apothicaire dudit Saint-Antoine ». Il est précisé que Clémence Perriollat, mère d'Antoine, ne sait pas signer : les filles d'artisans « restent encore longtemps à s'occuper des marmites et des bambins » et « elles ne sont que 9 % à fréquenter l'école au début du règne de Louis XVI² ». Pour sa nièce, Marguerite Reynaud, qui est orpheline, le sieur Blaise Roux a constitué, en dot, « un contrat de constitution de rente et obligation de la somme capitale de trois cent vingt livres³ » auquel s'ajoutent « les arrérages de seize livres de rentes annuelles et une paire de poulets aussi annuels »... soit, au total, trois cent quatre-vingt-quatre livres. De son côté, Maître Burllet donne « au sieur Mottin la somme capitale de 200 livres à compter en diminution de ce qu'il se trouvera devoir aux seigneurs de Saint-Antoine⁴ ». Par ailleurs, les oncles et tantes de l'épouse, « solidairement entre eux », ont encore constitué à ladite Marguerite Reynaud la somme de 400 livres en meubles et valeurs, dont ceux délaissés par sa mère, feu Françoise Roux. Pour parfaire la somme de mille livres de constitution, le sieur Blaise Roux se charge de payer au sieur Mottin la somme de seize livres en deniers clairs, incontinent après la célébration du mariage. Antoine met dans la corbeille de sa future épouse « bagues et bijoux dont elle pourra disposer à sa volonté ».

Mille livres de dot ! De quoi faire rêver plus d'un prétendant... Il faut croire que la tannerie Mottin est une entreprise prometteuse, si ce n'est déjà fort rentable. Qu'on en juge plutôt : à cette époque (1710-1719), la moyenne des dots des filles et épouses d'artisans du Bas-Dauphiné est de 244 livres. Cinquante ans plus tard, la moyenne des apports des épouses d'artisans a presque doublé, passant à 494 livres contre 901 livres pour les épouses de laboureurs et fermiers, et 3 105 livres pour les épouses de bourgeois et marchands. En 1716, Antoine jouit d'une situation si enviable que le curé de Saint-Antoine lui accorde cet avant-nom honorifique de « sieur honnête » qui est, dans la roture campagnarde, l'équivalent des titres de baron ou de marquis dont se pare la noblesse⁵. Il fait probablement déjà partie de la minorité de personnages qui règne au sommet de l'échelle sociale des ateliers, aux portes même de la bourgeoisie. D'ailleurs, le statut social des témoins, chez le notaire comme à l'église, et l'empressement des notables de la famille de l'épouse pour constituer la dot, sont des témoignages aussi éloquents sur la fortune naissante d'Antoine que l'inventaire des meubles, livres trébuchantes et autres deniers clairs de ladite dot.

Mais quel artisan Antoine Mottin est-il pour convoler ainsi avec une fille de notable, et pour s'attirer les faveurs de la bourgeoisie de Saint-Antoine ? Alain

1. En 1717, J. Brun est sergent royal de Saint-Antoine (A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Registre paroissial, f° 1189, 20 septembre 1717).

2. Alain Belmont, 1998, *op. cit.*, t. II, p. 250-252.

3. Livre ou Livre Tourmois. Monnaie de compte sous l'Ancien Régime. Se divise en 20 sous ou sols, eux-mêmes divisés en 12 deniers.

4. Pour l'achat d'une maison d'habitation ?

5. Alain Belmont, 1998, *op. cit.*, t. II, p. 211.

Belmont¹ souligne que l'aristocratie boutiquière recrute ses membres dans presque toutes les professions, à l'exception des charbonniers et des peigneurs de chanvre. Même si l'élite des métiers tend à se concentrer sur seulement trois professions, à savoir les boulangers, les maréchaux-ferrants et les bouchers, des marchands drapiers, des tailleurs, des cordonniers ou des tanneurs peuvent prétendre occuper le haut du pavé. Cet historien de l'artisanat et du Dauphiné cite l'exemple de la famille Sarret, issue d'un tanneur du piémont de Belledonne. Au début du XVIII^e siècle, les Sarret quittent leur village d'origine pour s'installer dans le gros bourg de Goncelin où ils achètent un office de notaire. Trois générations plus tard, Jean Sarret devient avocat au parlement de Grenoble et s'installe dans sa nouvelle demeure, le château de Goncelin ! Une preuve que le métier de tanneur pouvait être assez lucratif sous l'Ancien Régime. Dès les XIV^e et XV^e siècles, le travail des peaux occupe de nombreux artisans du Dauphiné : escoffiers, tanneurs ou cordonniers. Cet artisanat du cuir est particulièrement prospère du fait de la vocation pastorale de la province. En 1730, l'intendant Fontanieu évalue la totalité du cheptel ovin dauphinois à 782 140 têtes, auxquelles s'ajoutent les 200 000 « bêtes étrangères » venant, chaque été, en transhumance. Et il faut ajouter à cela l'élevage bovin et caprin. Les frères Mottin pouvaient ainsi compter sur une laine et sur un cuir abondants. Les produits des tanneurs et des mégissiers sortaient souvent des cadres étroits de la consommation locale, surtout lorsqu'il s'agissait de cuirs recherchés issus de la faune sauvage. Mais ces cuirs fins étaient surtout l'apanage des chamoiseurs établis entre Grenoble et la frontière savoyarde et les « gants de Grenoble », célèbres dans toute l'Europe depuis le XVII^e siècle, restent l'exclusivité des grandes villes et de la capitale de la province. La production d'Antoine Mottin doit exploiter les ressources locales et alimenter la consommation des bourgs voisins. En 1753, le cordonnier Pierre Perriollat, qui habite dans la Grande rue face au Gros mur de l'abbaye, lui achète, à crédit et devant notaire, pour près de 200 livres de « marchandises de tannerie ». Quant aux fournisseurs d'Antoine, il s'agit des bouchers du village, en particulier les Carre et les Desbourdeaux avec lesquels la famille Mottin entretient des liens privilégiés. Les transactions peuvent être considérables dans ce sens également : en 1766, la seule vente des cuirs des animaux tués dans l'année rapporte 180 livres au boucher de l'Albenc².

Pour en terminer avec la carrière d'Antoine Mottin, faut-il voir, enfin, dans les différents avant-noms et qualificatifs utilisés par les notaires et les curés de la paroisse, le signe d'une ascension sociale depuis son mariage ? Il ne semble pas. Il est « honnête » dès avant son mariage et « sieur » presque toujours. Il est tantôt « tanneur », tantôt « marchand tanneur » et, exceptionnellement, « marchand » tout court. En définitive, Antoine est bien artisan tanneur mais il se présente, avant tout, comme marchand de marchandises de tannerie ; c'est certainement cette activité

1. *Ibid.*, p. 214.

2. Alain Belmont, 1998, *op. cit.*, t. II, p. 164.

plus strictement commerciale qui le rapproche de la bourgeoisie marchande de Saint-Antoine¹.

∴

Peut-on nourrir quelque espoir de localiser la demeure d'Antoine Mottin, qui doit être, par conséquent, la maison natale d'Augustin ? Je l'ai cherchée d'abord dans la Grande rue qui est, à partir du XVII^e siècle, la rue des familles nobles, des notaires, et de la nouvelle bourgeoisie marchande². Ayant découvert, ensuite, que le père d'Augustin était tanneur, une autre localisation m'a paru plus probable : par les contraintes et les nuisances inhérentes à son métier, le tanneur est généralement rejeté à l'écart du bourg et à proximité des rivières. À Saint-Antoine, dès le Moyen Âge, c'est le Faubourg qui abrite les tanneurs, les peaussiers ou les selliers, installés près des cours d'eau, en particulier à proximité de la combe du Furan. Une rue des Corroyeurs, reliée par un chemin à la Grande rue, est d'ailleurs citée vers 1400³. Autre argument pour placer la famille Mottin dans le Faubourg : un lieu-dit « la tannerie » subsiste dans le cadastre actuel, dans la partie du Faubourg qui borde le Furan. À cet endroit, sur la rive droite de la rivière, des traces de murs arasés pourraient correspondre à ceux de l'ancienne tannerie⁴. Le parcellaire de 1782 nous apporte quelques informations supplémentaires, même si l'eau du Furan a eu le temps de couler sous les ponts de Saint-Antoine entre son établissement et la mort d'Antoine, en 1753. La famille Mottin, au sens large, était bien implantée au Faubourg. En 1782, les héritiers de Pierre Mottin, drapier et oncle d'Augustin⁵, y possèdent encore plusieurs propriétés dont deux au moins à l'intérieur du rempart : une grande maison, sur la droite, en rentrant par la porte Neuve, et un jardin. Il est plus difficile de trouver les biens d'Antoine, qui est mort plus de trente ans avant la constitution du parcellaire. On peut noter, cependant, qu'à cette date tardive, un certain Claude Detroyat, marchand tanneur tout comme l'était Antoine Mottin, possède une maison, au Faubourg, qui « jouxte le petit ruisseau du devant⁶ ». Claude Detroyat ne semble pas habiter Saint-Antoine avant 1743. En 1747, il est dit « maître corroyeur », puis « tanneur » en 1749 et, enfin, « marchand tanneur » en 1758. Les deux artisans coexistent-ils quelque temps ? Claude Detroyat reprend-il la tannerie laissée vacante par le décès d'Antoine ? C'est

1. L'article *Drapier* de l'*Encyclopédie* distingue le *Drapier-drapant* qui fabrique le drap, et le *marchand Drapier* qui le vend (*Encyclopédie* (1751-1780), Réimpression 1969, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres* : New York et Paris, Pergamon Press). Cette définition s'applique sans doute également au tanneur.

2. Jean-Louis Boubert et Géraldine Mocellin-Spicuzza, 2002, *op. cit.*, p. 111.

3. *Ibid.*, p. 107.

4. Renseignement fourni par Mme G. Bricault.

5. Pierre Mottin est mort le 15 janvier 1779, à l'âge de 82 ans (A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Registre paroissial). Il était né à Saint-Bonnet-de-Valclérieux.

6. Peint à la fin du XVIII^e siècle par un frère Antonin, l'ancien plan de l'Abbaye de Saint-Antoine conservé à la mairie du village montre bien certains aménagements hydrauliques du Faubourg, et en particulier un petit canal suspendu, probablement en bois, construit pour alimenter les ateliers de Jubié, et qui suit la rive gauche du Furan.

probable. Jean Giroud, qui a analysé en détail les archives municipales de Saint-Antoine¹, indique que cinq tanneurs ont été en activité entre 1750 et 1792, ce qui est peu pour cette période de quarante années². En 1754, la communauté refuse l'installation de la verrerie souhaitée par « Messieurs de Saint-Antoine », sous prétexte que cette industrie dévoreuse de bois causerait un préjudice à la tannerie³. Ce procès-verbal d'assemblée confirmerait donc l'existence d'une unique tannerie à Saint-Antoine, un an seulement après la mort d'Antoine Mottin.

Peu importe finalement. Si la tannerie d'Antoine Mottin n'est pas celle dont Claude Detroyat est propriétaire en 1782, elle n'est sans doute pas très loin dans le Faubourg, entre la maison de Pierre Mottin et celle de Claude Detroyat, au bord du Furan ou, plus probablement, à proximité du « petit ruisseau du devant ». Mais la localisation de la tannerie Mottin dans la zone « irriguée » du Faubourg exclut-elle pour autant l'existence d'une maison d'habitation plus riche dans le bourg Haut ? Certainement pas. Quoique constitué longtemps après la mort d'Antoine, le parcellaire de 1782⁴ permet de répondre partiellement à cette interrogation. À cette date, Eustache Mottin dit « Mottin l'Aîné », frère d'Augustin, est mort depuis peu. Négociant à Lyon, il avait cependant conservé sa part d'héritage à Saint-Antoine, et ses propriétés sont inscrites comme appartenant à ses héritiers ou, semble-t-il plutôt, à son fils unique⁵. Outre une terre, des rochers et des hermes⁶ aux Alizières, sur le chemin de Saint-Marcellin, on trouve un jardin de « 59 toises 3 pieds » au bourg, vers la porte de Chatte, et une maison⁷ de « 29 toises 1 pied », également au bourg, qui « jouxte la basse-cour des seigneurs, du levant ; la maison de Jean Blachon, de vent, la Grande rue, du couchant, la maison du sieur André Ferrouillat, de bize⁸ ». À moins que cette maison donnant sur la Grande rue n'ait été achetée par Eustache après la mort de son père, ce dont on est en droit de douter, il pourrait bien s'agir de la maison natale d'Augustin, expression de la volonté d'Antoine et des siens d'affirmer leur position dans la hiérarchie sociale du village. La maison du bourg Haut, éventuellement ouverte sur la Grande rue par la boutique du

1. Étude sur l'évolution de la communauté du village de Saint-Antoine de 1750 à 1785, déposée par M. Jean Giroud au Musée départemental de Saint-Antoine (Jean Giroud, *op. cit.*, p. 57).

2. Mais beaucoup, en regard de l'inventaire de A. Belmont qui ne trouve, en rase campagne, que cinq tanneurs implantés en Chambaran et en Bièvre-Valloire, et un seul en vallée du Rhône, à Tulette (Alain Belmont, 1998, *Op.cit.*, t. I, p. 132).

3. « L'écorce pour la tannerie devient toujours plus chère par la dégradation des bois et les considérables coupements qui ont été faits pour la marine » (A. C. Saint-Antoine, 25 août 1754 ; relevé par Gisèle Bricault).

4. A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Parcellaire Fonds des trois ordres de la communauté de Saint-Antoine.

5. Antoine-François, baptisé en 1752. C'est ce fils qui est mentionné, apparemment comme unique héritier, dans le parcellaire de 1782. Les comtes Mottin de La Balme et Mgr Mottin de La Balme étaient les descendants d'Antoine-Eustache Mottin.

6. Du grec *heremos*, inculte. Région incultivable à cause de la nature de son sol (Paul Fénelon, 1991, *op. cit.*, p. 291). En provençal rhodanien, *armas* ou *ermas* signifie « grande lande, terre inculte, friche » (Frédéric Mistral, 1979, *Lou Tresor dou Felibrige* : Aix-en-Provence, Édusud, t. I, p. 966).

7. A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Parcellaire Fonds des trois ordres de la Communauté de Saint-Antoine, 1782. Parcelle 961 Mottin Eustache Ses Hoirs.

8. Est, sud, ouest et nord.

marchand tanneur, pouvait être ainsi réservée au commerce et à l'habitation de la famille Mottin, la tannerie et ses nuisances restant au Faubourg.

Augustin à la ville : soyeux, drapiers, notaires, bouchers et autres chirurgiens

De l'union d'Antoine Mottin et de Marguerite Reynaud naîtront, entre 1716 et 1737, treize enfants dont cinq n'atteindront pas l'âge adulte. La première naissance est celle de Marie en mai 1716, trois mois, jour pour jour, après le mariage d'Antoine et Marguerite... Le 20 septembre de l'année suivante, naît Eustache-Antoine, le fils aîné de la famille. Il a pour parrain Antoine Burlet, que nous avons déjà vu au mariage, et pour marraine sa grand-mère paternelle, Clémence Perriollat ; le sieur Joseph Brun, « sergent royal de Saint-Antoine », assiste également au baptême. Françoise Mottin naît le 13 octobre 1718 ; elle décèdera onze mois plus tard, victime de l'épidémie qui fit des ravages dans la population infantile¹. Joseph voit le jour en 1720. L'année suivante Marguerite Reynaud met au monde sa troisième fille, Marguerite, qui vivra cinq ans. Philippe est baptisé le 1^{er} novembre 1722. Une nouvelle Françoise naît en 1724, mais elle décèdera dans le courant de sa quatrième année. Gabriel est baptisé le 27 avril 1725. Les naissances s'espacent alors quelque peu : deux ans vont s'écouler avant la naissance de Cécile, qui sera enterrée en 1741 à l'âge de quatorze ans. François Mottin est baptisé le 10 novembre 1728². Nouveau répit pour Marguerite qui met au monde Estienne en 1731. Estienne ne vivra pas très longtemps. Il meurt le 8 août 1733, vingt jours seulement avant la naissance de notre héros, Augustin, qui voit le jour dans une famille encore endeuillée par ce nouvel « accident de la vie commune ».

Nous sommes le 29 août 1733. Augustin, qui est né la veille à dix heures et demie du soir³, franchit pour la première fois le grand escalier et la porte du Gros mur qui permettent d'accéder directement de la Grande rue à l'abbaye. Il est porté sur les fonts baptismaux par sa marraine, Demoiselle Angélique Jubié, son parrain

1. De 1670 à 1715, le village a connu une forte crise démographique due à des épidémies et à des disettes. L'hiver 1709 a été terriblement froid, la famine favorisant une réapparition du « feu de saint Antoine » (R. Sandell-Dupeley, 1992, *op. cit.*, p. 121-123). La prospérité semble revenir ensuite, interrompue par quelques épidémies en 1719, 1721, 1730 et 1747.

2. Le comte Mottin de La Balme et Monseigneur Mottin de La Balme ont pris cette date pour celle de la naissance d'Antoine-Eustache (Louis Mottin de La Balme, ca 1973, *Mottin de La Balme, filiation et parenté*, p. 2 ; Louis Mottin de La Balme, ca 1973, *Le Massacre de La Balme*, p. 1).

3. Le 28 août, jour de la fête de saint Augustin (A. C., Saint-Antoine l'Abbaye, Registre paroissial, f° 1535). Est-il nécessaire de rappeler l'importance de ce saint ? Les religieux de Saint-Antoine étaient placés sous la règle de saint Augustin. Par ailleurs, on peut voir dans l'église abbatiale de Saint-Antoine un tableau contemporain de la jeunesse d'Augustin Mottin (entre 1732 et 1747) et représentant la *Vision de saint Augustin ou le Mystère de la Trinité*.

et frère aîné, Sieur Antoine-Eustache Mottin, qui sont accompagnés de Sieur François Jubié et de Sieur Pierre Aymar.

Avant-dernier rejeton de la famille, Augustin précède de quatre ans le dernier enfant, Henry-François, né le 8 juillet 1737. À cette date, Sieur Antoine Mottin, marchand tanneur de Saint-Antoine, est âgé de cinquante ans.

∴

Le décor est planté, nos personnages sont là et, parmi eux, Augustin Mottin. Mais où trouver les sources qui nous renseigneront sur ce qu'était sa vie à Saint-Antoine ? Elles sont apparemment bien maigres : il s'agit, encore une fois, d'actes notariés, du parcellaire de 1782, et surtout des registres paroissiaux. Merveilleux documents que ces registres en dépit de leur concision et de la froideur de leur rhétorique, limitée aux strictes exigences administratives. Baptêmes ou mariages, ces cérémonies sont, pour la famille, une bonne opportunité pour se mettre en scène et « montrer à tout le village sa parentèle et l'éclat de ses relations¹ ». Le baptême, plus particulièrement, « sacralise par un acte religieux les liens d'amitié et de clientélisme noués auparavant² ». Pour les Mottin, ces moments privilégiés de la vie sociale réunissent souvent plusieurs membres de la famille. La famille Mottin au sens large, bien sûr. Celle d'Antoine et celle de son frère Pierre, le drapier du Faubourg, mais aussi des parents plus éloignés comme les Lavissard. Par chance, certains membres de la famille sont aussi, comme les Charmeil, des bourgeois et des notables ; le baptême et le mariage sont alors l'occasion idéale de renforcer des relations qui peuvent s'avérer fort utiles. Même lorsqu'ils ne sont pas parents avec les Mottin, les notables, notaires, soyeux ou riches marchands, sont invités. En retour, lorsque tel notaire sollicite Augustin pour parrainer ses enfants, il comble d'honneur le parrain et sa famille, au su et au vu de toute la communauté. Il y a, ensuite, les relations d'amitié vraie, de voisinage, et enfin toutes les relations « horizontales », internes au petit monde des artisans. Celles-ci peuvent échapper alors au cadre étroit du village grâce, par exemple, à la présence d'un drapier de Roybon ou d'un marchand plombier de Romans.

C'est lorsqu'il est porté sur les fonts baptismaux de l'église de Saint-Antoine qu'Augustin fait sa première apparition sur la scène villageoise. On peut imaginer l'effervescence qui devait régner dans la courte portion de la Grande rue qui mène du seuil de la maison Mottin à la porte du Gros mur. Bien qu'il soit le douzième enfant de la famille et le sixième enfant mâle, ses parents n'ont pas négligé, pour autant, la qualité des personnages invités à la cérémonie. Le nouveau-né n'est pas oublié, et le choix des parrain, marraine et témoins vise au moins pour partie à lui offrir le meilleur soutien possible pour l'avenir. Mais, à côté d'Augustin, les acteurs centraux de la célébration sont plutôt la marraine, Demoiselle Angélique Jubié, et le père de celle-ci, le sieur François Jubié. D'origine lyonnaise, la famille Jubié est, en effet, l'une des six grandes familles de Saint-Antoine, l'une de celles

1. Alain Belmont, 1998, *op. cit.*, t. II, p. 240.

2. *Ibid.*

qui dominent la vie du village, tant à la tête de la communauté que dans les affaires¹. Le grand-père d'Angélique, Estienne Jubié, était un fabricant lyonnais « d'étoffes d'or, d'argent et de soie ». Entrepreneur hors pair, il avait séjourné plusieurs années en Piémont pour se former aux techniques les plus performantes du moulinage de la soie. C'est son installation à Chatte (1702), à Saint-Antoine (1703) et à La Sône² (1705) qui introduisit le développement du moulinage dans cette partie du Bas-Dauphiné³. Sieur François Jubié gère la « fabrique à soie » de Saint-Antoine que ses parents lui céderont dans les années 1740⁴.

Garantir l'avenir d'Augustin et « sacraliser » les liens avec la famille Jubié ? Antoine Mottin n'aurait-il pas en tête quelque stratégie d'alliance ? Au côté d'Angélique Jubié, le parrain d'Augustin n'est autre qu'Antoine-Eustache Mottin, fils aîné de la famille, âgé de vingt ans. Le choix des parrain et marraine peut aussi servir à préparer des fiançailles. Antoine en sait quelque chose, lui qui a « rencontré » sa future épouse autour des mêmes fonts baptismaux. Si telle était l'entreprise d'Antoine, celle-ci échoua cependant. Car si l'on en croit, pour une fois, Mgr Mottin de La Balme⁵, Antoine-Eustache Mottin épousa à Lyon, le 16 février 1749, une certaine Françoise Thévenon, fille d'un bourgeois de Beaujeu. Antoine-Eustache devint « marchand de marchandises de toilette » et il serait mort « à la veille d'être échevin de Lyon ». Ce qui est bien certain, c'est qu'il était « négociant de la ville de Lyon⁶ » et qu'il est mort avant 1782. Après la mort d'Antoine survenue en 1753, c'est Antoine-Eustache qui dirige les affaires de la famille. Il signe alors « Mottin l'Aîné ». Car si ses frères et sœurs sont « tous héritiers avec lui⁷ », probablement *ab intestat*, le droit d'aînesse semble lui attribuer certaines prérogatives, comme il est de tradition. Il hérite donc, comme nous l'avons vu, de la maison d'habitation, symbole du pouvoir familial. Il règle également les problèmes de succession en recevant, pour lui et les autres héritiers, les créances dues à son père par quelques débiteurs, bouchers ou cordonniers. C'est vraisemblablement cette position d'aîné bien instruit, et dont la carrière naissante

1. Jean Giroud, *op. cit.*, p. 10-11. François Jubié a été six fois 1^{er} Consul entre 1750 et 1786. Les consuls étaient élus pour un an. En tant que premier magistrat de la communauté, le consul était l'interlocuteur privilégié de l'administration. Les villages dauphinois comptaient un ou deux consuls selon le nombre d'habitants (Alain Belmont, 1998, *op. cit.*, t. II, p. 243). Un membre de la dynastie Jubié, Joseph-Noël, fut anobli en 1782.

2. Le moulinage de La Sône était une usine pilote où 120 ouvriers travaillaient sur 12 moulins à la bolonaise (Sylvie Vincent, 2002, *Artisanat et industrie*, Chambaran : Patrimoine en Isère : Grenoble, Musée Dauphinois, p. 200-213).

3. Jusqu'à l'introduction de « moulins à la bolonaise » par Jubié, on se contentait, en effet, de tisser des « petites étoffes », mélange de laine et de bourre de soie.

4. A.D.I., 3E 4475 Glandut (Joseph) 1745-1748, f^o 29. En 1782, l'usine du Pontais à Saint-Antoine employait 25 personnes. La bourgade comptait alors 9 autres moulins dont 3 appartenaient à la famille Génissieux, fréquentée elle aussi par les Mottin (Sylvie Vincent, 2002, *Op. cit.*, p. 208). Les ateliers des Jubié et des Génissieux alimentaient, bien sûr, déjà la soierie lyonnaise qui allait connaître un essor prodigieux au début du siècle suivant.

5. Louis Mottin de La Balme, ca 1973, *Le Massacre de La Balme* et Louis Mottin de La Balme, ca 1973, *Mottin de La Balme, filiation et parenté*.

6. A.D.I. 3E 4481, 13 avril 1754.

7. A.D.I. 3E 4481 Glandut (Joseph) 1754, f^o 45 (13 avril 1754).

semble pleine de promesses, qui lui attire, en 1754, un héritage aussi considérable qu'inattendu. Tout avait été préparé le mois précédant son mariage : par un testament en date du 14 janvier 1749¹, il devient l'héritier universel de Marie Mottin, sa tante, épouse d'Estienne Charmeil, bourgeois de Saint-Antoine. En dépossédant Estienne Charmeil, qui ne conserve que l'usufruit des biens de son épouse, cet héritage ne manque pas de faire naître quelques tensions... C'est pourquoy, « pour éviter tout différend », plusieurs accords et conventions sont passés entre Antoine-Eustache Mottin et Estienne Charmeil, non pas chez Maître Glandut, mais à l'autre bout de la Grande rue, « dans la maison de Demoiselle Marguerite Reynaud, veuve de Sieur Antoine Mottin » et en présence de Sieur François Charmeil, frère d'Estienne, maître chirurgien et lieutenant de châtelain de Saint-Antoine, et de Sieur André Génissieux, fabricant en soie². Si la moitié de l'élite de la communauté de Saint-Antoine est ainsi réunie, c'est que l'affaire est d'importance, et que les biens de Marie Mottin sont conséquents. Maître Glandut en avait, d'ailleurs, dressé un inventaire détaillé jusqu'à la garde-robe. Voilà ce qui peut être dit de Mottin l'Aîné, certainement bien instruit, mais surtout favorisé par le droit d'aînesse...

Suivre la carrière des autres frères et sœurs d'Augustin n'est pas tâche aisée. Au contraire d'Antoine-Eustache, ils ne semblent avoir été favorisés ni par la naissance, ni par l'instruction. Les signatures de Henri Mottin et de Joseph Mottin apparaissent ici ou là dans les registres, mais elles sont sans éclat. En 1776, Joseph est précepteur de la jeunesse à Saint-Antoine. Pour 45 livres annuelles, il se charge de l'enseignement des enfants. En 1779, la communauté entreprend de trouver un précepteur qui « serait ici d'une nécessité indispensable pour la formation des mœurs et pour contenir la jeunesse ». Joseph Mottin se propose de nouveau, mais sa candidature est rejetée par « une partie des plus gros taillables des habitants » qui disent connaître « l'incapacité du sieur Mottin³ ». Joseph Mottin meurt huit ans plus tard, à l'âge de soixante-sept ans.

Les signatures d'Augustin Mottin dans les registres brillent d'un autre éclat : dès l'origine, elles témoignent de sa force de caractère et, pas à pas, des différentes étapes d'une instruction plus poussée. La présence fréquente d'Augustin aux baptêmes, mariages ou sépultures, suggère un rang dans la hiérarchie familiale qui ne doit rien à l'ordre de naissance, au moins dans le domaine des relations publiques. Après le départ d'Antoine-Eustache pour Lyon, en 1749, tout se passe comme si Augustin devait assurer la responsabilité de l'aîné pour la représentation des siens. Et la façon dont il jouera ce rôle semble avoir été appréciée des habitants de Saint-Antoine. La première cérémonie à laquelle il est convié est le baptême de Claudine Louise, fille de Maître Joseph Glandut, notaire royal de Saint-Antoine depuis 1739⁴. L'événement est de taille car Maître Glandut est à la fois le notaire de la famille et l'un des principaux notables du bourg : entre autres charges, il est

1. A.D.I. 3E 4481, f° 77.

2. *Ibid.*

3. Jean Giroud, *op. cit.*, p. 87.

4. A. C. Registre paroissial de Saint-Antoine, 15 avril 1744, f° 1770.